

**Compte rendu de séance
du Conseil Municipal du 21 mai 2013**

Présents : Mme Liliane SUTTER, Maire
MM. les adjoints Christian RICHERT, Philippe OBRECHT, Xavier ULRICH, Jean-Nicolas GROSS
Mme la conseillère Véronique ERNEWEIN
MM. les conseillers, Norbert PONTA, Albert DUB, Christian DIEBOLD, Mathieu DURINGER, Bernard RIEHL, Charles MEHL, Michel ETTLINGER, Valentin GEBHARDT

Absents excusés : Mme Brigitte BURGER qui donne procuration à M. Charles MEHL
M. Michel ETTLINGER qui donne procuration à Mme Véronique ERNEWEIN
M. Jacky JACOB qui donne procuration à M. Christian RICHERT
M. Claude WEISS qui donne procuration à Mme Liliane SUTTER jusqu'à son arrivée
M. Xavier ULRICH qui donne procuration à M. Jean-Nicolas GROSS jusqu'à son arrivée
M. Albert DUB

Absent non excusé : M. Jacky HARSTREISEL

1) Demandes de subventions pour voyages scolaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'attribuer une subvention de 348,- € à l'école maternelle de SCHWINDRATZHEIM pour l'organisation d'une sortie en fin d'année scolaire, dont la date et le lieu ne sont pas arrêtés et à laquelle devraient participer 58 élèves environ,
- d'attribuer une subvention de 546,- € à l'école élémentaire de SCHWINDRATZHEIM pour l'organisation d'une sortie en fin d'année scolaire, dont la date et le lieu restent à fixer et à laquelle devraient participer 91 élèves environ.

Adopté à l'unanimité

2) Maintenance de l'installation de protection contre la foudre de l'église protestante

Il est proposé de renouveler un contrat de 4 ans avec l'entreprise BCM pour la maintenance du système de protection contre la foudre de l'église protestante de Schwindratzheim et d'autoriser le Maire à signer le contrat correspondant.

Le tarif proposé est de 108,-€ HT/an. A noter que suite à ces contrôles, il sera procédé prochainement aux travaux de mise en conformité du paratonnerre situé sur le clocher de l'église par la mise en place d'une deuxième liaison à la terre. Ces travaux n'ont aucune incidence immédiate sur le prix de la prestation proposé. Un ajustement éventuel pourra être traité par avenant à la convention à signer.

La proposition est ensuite mise aux voix.

Adopté à l'unanimité

3) Maintenance des équipements des aires de jeux

Il est proposé de renouveler un contrat de 3 ans avec l'entreprise SATD pour la maintenance des équipements des aires de jeux et d'autoriser le Maire à signer le contrat correspondant.

Le contrôle englobera désormais le stade multisports, celui-ci n'étant plus assuré gratuitement dans le cadre de la prestation post-installation.

Le tarif proposé pour les trois années à venir est de 710,-€ HT/an.

Cette prestation n'englobe pas les tests de solidité des équipements sportifs à réaliser tous les deux ans sur tous les agrès (cages de football, paniers de baskets, ...) qui font l'objet d'un contrat particulier.

Ayant entendu les diverses explications, le Conseil valide la proposition faite et autorise le maire à signer la contrat à intervenir.

Adopté à l'unanimité

4) Demande de subvention de l'association « In Schwingelse »

L'association « In Schwingelse » sollicite une subvention de la commune pour l'achat d'une sonorisation portable et d'élastiques nécessaires aux activités de Zumba et de gymnastique, selon devis présentés d'un montant global de 663,08 € HT.

Le Conseil est appelé à se prononcer sur le montant à allouer en tenant compte des critères établis par la grille de répartition existante à cet effet, soit une aide de 265,24 €, correspondant à 40% du montant HT de la dépense.

C'est la première demande d'aide émanant de cette « jeune » association qui a rapidement trouvée sa place et son rythme de croisière et qui enrichit par ses propositions, le panel des activités proposé aux habitants de Schwindratzheim et alentours.

Après délibération, le Conseil valide la proposition de subvention à verser.

Adopté à l'unanimité

1. Commande publique
- 1.1 Marchés publics

OBJET : Maintenance des équipements des aires de jeux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

♦ **autorise** le Maire à signer un contrat et ses éventuels avenants pour le contrôle des équipements des aires de jeux avec l'entreprise SATD de RUSS, au prix de 710,-€uros HT/ an.

La durée du contrat est fixée à 3 ans.

Adopté à l'unanimité

5) Avenant pour la dématérialisation des actes budgétaires

La première étape dans la démarche de la dématérialisation a été franchie le 22 mars 2010, date à laquelle le Conseil Municipal avait décidé de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité (délibérations, arrêtés, décisions du Maire).

A l'échéance du 1^{er} janvier 2015, les services du Trésor souhaiteraient en faire autant avec tous les documents comptables et budgétaires en application d'un nouveau protocole dénommé PES (Protocole d'Echange Standard).

Pour ce faire, un avenant à la convention de dématérialisation doit être signé avec l'Etat (Préfecture).

Le secrétaire précise que la commune étant dotée des logiciels nécessaires à la mise en œuvre de cette nouvelle étape, celle-ci se rapprochera de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour engager la démarche conjointe des premières collectivités concernées au niveau du canton.

Une première réunion de cadrage aura lieu le 04 juin au siège de la Communauté de Communes pour une application d'ici la fin de l'année 2013.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toutes les pièces engageant la commune dans la voie de la dématérialisation complète des documents budgétaires et comptables.

Adopté à l'unanimité

6) Divers

- En vertu des délégations qui lui sont confiées, dans le cadre des marchés à procédure adaptée, le Maire a conclu :
 - un marché pour les travaux en moins de réhabilitation des logements collectifs de la gendarmerie autoroutière de Schwindratzheim – lot N°1 – Ravalement de façades, pour un montant de -3 787,80 € TTC avec l'entreprise PEINTURE-DECORS SCHMIDT de GUNDERSHOFFEN (Bas-Rhin) ;
 - un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration et d'extension du centre administratif et culturel de Schwindratzheim, pour un montant de 89 100 € HT avec M. Arnold HAIBACH, architecte de NIEDERBRONN-LES-BAINS (Bas-Rhin);
 - un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'aménagement des parkings et abords du centre administratif et culturel de Schwindratzheim, pour un montant de 12 800 € HT avec M. Franck MARZOLFF, paysagiste de GUNDERSHOFFEN (Bas-Rhin) ;
- Lotissement « Les Terrasses de la Zorn » : le permis d'aménager a été accordé le 15 avril 2013 et affiché sur le terrain par l'aménageur. Concernant l'étude de l'impact résiduel sur le grand hamster, aucun terrier n'a été détecté sur le périmètre ni dans la zone périphérique de 600 m autour de l'emprise. Il n'est donc pas nécessaire de demander une dérogation à la législation sur la protection de l'espèce.

Entrée de M. Claude WEISS à 21h30

- Etude hydraulique sur les bassins versants Nord : Une première réunion a eu lieu le 16 Mai mais le dernier orage du 04 mai nous a prouvé une fois de plus que la nature peut être surprenante et ne se laisse rien dicter. Les causes et les conséquences sont à chaque fois différentes et les coulées de boue qui en résultent également, soit par leur intensité, soit par leur localisation. Heureusement, si l'on peut dire, Schwindratzheim était la seule commune à être touchée ce jour-là, ce qui a permis de mobiliser rapidement des moyens importants et de retrouver une situation quasi normale en fin de journée. Mme le Maire en profite pour remercier à nouveau tous les intervenants. M. Jean-

Nicolas GROSS, Adjoint au Maire précise que les photos aériennes qui ont été prises sur le vif, sont très parlantes et ont permis de relever précisément le cheminement des différentes coulées. Les ouvrages en place (fascines et bandes enherbées) jouent un rôle prépondérant dans cette lutte. Néanmoins deux autres pistes sont à suivre, la création de bassins de rétention aux endroits stratégiques mais aussi une concertation sur l'assolement avec les agriculteurs. D'ailleurs si le projet d'élargissement de la zone de captage d'eau potable est validé, d'après M. Valentin GEBHARDT, conseiller municipal et agriculteur, la profession agricole sera de toute manière tenue de revoir sa politique culturale.

- Bâtiment 9 rue des Pierres : Il a fallu plusieurs interventions du chauffagiste cet hiver pour finalement constater que la chaudière de l'appartement de Mme HUMANN Brigitte était à remplacer. Coût de l'opération : 3 000 € TTC.
- Mme le Maire fait part des remerciements adressés à la commune par la société de musique « CONCORDIA » pour les subventions accordées pour l'achat de nouveaux instruments de musique, ainsi que ceux du Point Lecture à l'occasion du renouvellement du matériel informatique.
- Dernière réunion du SDEA : lorsque le lotissement démarrera, l'aménageur JC SCHMITT sera tenu de faire une demande de point d'eau à sa charge, pour l'ensemble des intervenants sur le chantier. Un devis pour une nouvelle vérification des poteaux d'incendie de la commune va être demandée au SDEA pour 2013.
- Dernière réunion SICTEU : la demande pour le renforcement du réseau d'assainissement dans la rue des Champs a bien été prise en compte par le SICTEU de Hochfelden mais les travaux ne se réaliseront pas en 2013.
- Communauté de Communes du Pays de la Zorn : en réunion de commission ce même soir, il a été principalement question du projet de création des terrains de tennis couverts. Celui-ci doit encore être débattu au sein de la prochaine réunion du Conseil Municipal de Hochfelden devant valider la proposition pour le terrain, à savoir la moitié à charge de la Com/Com, l'autre moitié à charge de la commune de Hochfelden. Puis ce sera au tour du conseil communautaire de valider le projet de construction. Un nouveau club intercommunal a d'ores et déjà été créé le 26 avril 2013. Le Tennis-Club de Schwindratzheim devenant ainsi le Tennis-Club du Pays de la Zorn qui sera rejoint dans un deuxième temps par Hochfelden. Vendredi le 24 mai aura lieu la 1^{ère} assemblée générale de la nouvelle structure.
- SCOTERS : M. Xavier ULRICH, Adjoint au Maire relate des derniers débats lors des rencontres territoriales du SCOTERS, Secteur Nord du 14 mai 2013. Vous trouverez ci-joint le support présenté à cette occasion.
- Le Conseil est invité à venir assister à la projection du film « Déconnexions », réalisé à Schwindratzheim, lors de la séance du 10 juin à 20h00 au centre culturel.

Séance close à 22h15.